



Centre de Réflexion pour le Sahel

ARTICLE DE RECHERCHE

Retrait du contingent de la Mission des Nations Unies au Mali : Impact et Perspectives

Auteur : Victor Nana

Analyse Junior au Centre de Reflexion pour le Sahel

Le Centre de Reflexion pour le Sahel (CR-Sahel) n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cet article. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

I. Introduction

Le 30 juin, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité pour le retrait de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) au plus tard le 1er janvier 2024. Cette décision faisait suite au retrait du soutien du gouvernement malien à la Mission onusienne, une évolution qui était anticipée depuis près de deux ans par de nombreux experts. L'accélération de ce processus a été marquée par la publication d'un rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur le massacre de Moura en mars 2022, qui a renforcé la volonté de Bamako de mettre fin à la présence de la MINUSMA. Malgré les recommandations du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en faveur d'une prolongation d'un an du mandat de la MINUSMA, le ministre malien des affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a rejeté cette proposition, arguant que la mission onusienne n'avait pas réussi à répondre efficacement aux problèmes de sécurité.

1) Impact du retrait

Le retrait de la MINUSMA aura des conséquences significatives, notamment en ce qui concerne la surveillance des droits de l'homme et la protection des civils. Des manifestations ont eu lieu dans certaines villes du nord du Mali pour exprimer le mécontentement face à la décision des autorités maliennes d'exiger le départ immédiat de la mission. Bien que la MINUSMA n'ait pas la capacité de résoudre la crise sécuritaire malienne, sa présence militaire dans les zones urbaines et les ressources qu'elle apporte sont considérées comme essentielles par de nombreux acteurs. Sur le plan logistique, la MINUSMA a joué un rôle crucial en assurant les liaisons entre Bamako et les régions du nord. Ces vols ont facilité les déplacements du gouvernement dans ces zones et ont permis aux travailleurs humanitaires d'accéder à des régions autrefois isolées ou sous forte influence djihadiste.

Le Mali compte sur ses partenaires, notamment la Russie, pour combler ce vide. Cependant, une coopération axée uniquement sur la solution militaire risque d'aggraver l'instabilité du pays. Il est essentiel que les autorités maliennes investissent massivement dans le développement des régions du nord pour atténuer les conséquences du départ de la MINUSMA. Bien que les contributions de la MINUSMA au développement de ces régions soient modestes compte tenu des besoins énormes, des milliers d'emplois en dépendent.

2) Conséquences pour le processus de paix :

Le retrait de la MINUSMA pourrait également compromettre le processus de paix en cours depuis la signature de l'accord d'Alger en 2015 entre le gouvernement malien, la Coordination des mouvements de l'Azawad et la Plateforme d'Alger. Les mouvements signataires ont déclaré que la demande de retrait de la mission portait un "coup fatal" à l'accord. Le processus de paix est déjà au point mort en raison des désaccords entre l'État et les groupes armés. Les groupes signataires craignent que la fin de la MINUSMA ne soit le prélude à la fin de l'accord de paix, ce qui pourrait conduire à une reprise des hostilités à court terme.

3) Réduction des troupes allemandes :

En réponse au retrait de la MINUSMA, l'Allemagne envisage également d'accélérer son propre retrait du Mali à la fin de la mission de l'ONU. L'Allemagne avait déjà annoncé son intention de retirer ses troupes d'ici mai 2024, estimant que les conditions n'étaient plus réunies pour continuer à participer à la mission onusienne.

II. CONCLUSION

En conclusion, le retrait de la MINUSMA au Mali aura des implications significatives pour la sécurité, le processus de paix et le développement du pays. Les autorités maliennes devront faire preuve de prudence dans leur gestion de cette transition afin de minimiser les risques d'instabilité accrue.